

## Compte rendu de la réunion du Comité directeur du Codep68

Mardi 10 novembre 2020

En visioconférence (Hostpoint Meet)

### Les personnes présentes du Comité Directeur et Commissions :

Rémy HELLER - William HURST - Céline BARDET - Jean-Michel SCIUS - François CÊTRE - Guy ACKER - Pascale CÊTRE - Fabien CHARDON - Anne EVRARD - Flavie HECTOR - Pascal HECTOR - Anne-Claire HELLER - Sylvie HIRN - Christophe PERRIER - Patricia REHM - Emmanuel SIRAUD.

### Absents excusés :

Olivia FRICKER - Serge MARBACH.

### Absent non excusé :

Marc KELLER.

### Mot du Président

Le Président accueille les membres du nouveau Comité élus lors de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2020.

### Affectation des postes / fonction des membres

Les fonctions au sein du comité directeur ont été définies comme suit :

<b>HELLER Rémy</b>	<b>Président</b>
<b>HURST William</b>	<b>Président Adjoint</b> et Responsable secourisme"
<b>BARDET Céline</b>	<b>Vice-Présidente</b> et Présidente de la commission Hockey sub"
<b>FRICKER Olivia</b>	<b>Vice-Présidente</b> et Présidente de la Commission apnée"
<b>SCIUS Jean-Michel</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>HELLER Anne-Claire</b>	<b>Secrétaire adjointe</b> et Présidente de la Commission médicale"
<b>CÊTRE François</b>	<b>Trésorier</b> et Président de la Commission Photo Vidéo"
<b>EVARD Anne</b>	<b>Trésorière adjoint</b>
ACKER Guy	Communication et Site internet"
CÊTRE Pascale	Adjointe au Président de la Commission Photo Vidéo et Relations avec la Région"
CHARDON Fabien	Coordinateur Handisub
HECTOR Flavie	Adjointe au correspondant PSP
HECTOR Pascal	Président de la Commission technique et Correspondant PSP"
HIRN Sylvie	Adjointe au responsable secourisme et Adjointe au Président de la Commission technique"
KELLER Marc Pascal	Assesseur
MARBACH Serge	Président de la commission Souterraine
PERRIER Christophe	Responsable Matériel et Adjoint au Président de la commission Souterraine"
REHM Marie-Patricia	Adjointe au responsable secourisme
SIRAUD Emmanuel	Adjoint à la Présidente de la Commission apnée

## Handisub

Fabien Chardon, Coordinateur Handisub propose à la Commission médicale d'organiser une réunion d'information Handisub pour les médecins fédéraux. Cela permettrait d'avoir des contacts avec des médecins dans le département susceptibles de réaliser les visites médicales nécessaires pour les handis et pour orienter des patients vers le Handisub. Anne Claire Heller va lancer une invitation.

## Investigation plans d'eau + fosses

La recherche de plan d'eaux a été abordée lors de l'AG avec Bernard Schittly et Michel Lambinet Il n'y a actuellement plus aucun lieu de plongée autorisé dans le Haut-Rhin.

Rémy Heller propose de créer un groupe de travail pour la recherche de nouveaux « trous d'eau ». Pascal Hector, William Hurst et Jean-Michel Scius proposent leur aide, Olivia Fricker (absente excusée) devrait également être intéressée par le sujet.

La discussion s'étend également aux créations de fosses de plongée ainsi qu'aux créneaux piscine avec les piscines qui se créent (Cernay), les piscines qui risquent de fermer (Pierre et Marie Curie et Jonquilles) et celles qui risquent d'être transformées (ajout d'une fosse de 5m à Colmar ? refonte des bassins du stade nautique de l'Illberg ?). Pour l'instant les projets sont au point mort.

## Demandes de subventions

Rémy Heller propose de renforcer le groupe de travail qui s'occupe des demandes de subvention. Le trésorier et secrétaire sont bien sûr volontaires ainsi que les présidents de commission concernés par les subventions.

Concernant les subventions formations Handisub, il faudrait répondre aux questions du département sur les actions engagées avec les subventions versées. Un complément d'information sera ajouté au CR de l'AG du mois d'octobre qui est en cours de finalisation.

La discussion s'engage sur les subventions qui ne sont pas consommées car malgré la multiplicité des formations d'encadrement réalisées, les frais d'inscription couvrent souvent les frais de formation.

En effet, dans le département, beaucoup de dépenses sont évitées par les clubs qui fournissent salles et créneaux piscines pour les cours et examens. Les frais d'inscription ne peuvent pas être réduits de manière importante afin de ne pas faire de concurrence aux autres organismes (exemple : formations de secourisme).

Un des buts principaux du Codep étant de favoriser la formation des cadres, il est très important de continuer à motiver les futurs encadrants. Une solution pourrait être d'augmenter les subventions aux encadrants ayant réussi leurs examen et de diminuer les frais d'inscription et d'examen. Ce sujet sera rediscuté.

## Organisations d'activités interclubs par les commissions

Rémy Heller invite les responsables de Commission à renouveler cette année les animations et rencontres interclubs. Les animations peuvent être soit isolées soit regroupées comme lors de la « Faites de la plongée ».

Les animations passées avaient été bien appréciées (Hockey sub, Apnée, PSP, ...)

La rando souterraine sera renouvelée début d'été si le temps le permet.

## Divers

### Cagnotte jeune plongeur décédé

Les parents d'un jeune plongeur du Club Peugeot décédé l'an dernier dans un accident ont organisé sur internet une cagnotte qu'ils souhaitent verser au Codep68 pour promouvoir la plongée dont leur fils était passionné. Cette somme de plus de 3 000€ récoltée devrait être utilisée préférentiellement pour du matériel pérenne et pas pour des formations.

Cette action va être relancée et le Comité proposera aux parents la mise en place d'une subvention destinée aux clubs du département intéressés pour l'achat d'un kit de jeux en piscine (par exemple : fiches d'organisation de jeux, ballons lestés, fusées sous-marines, frisbee...). Ce kit permettra la promotion de la plongée ludique pour les jeunes et les moins jeunes. Par ailleurs, il est proposé qu'une prochaine promotion d'initiateurs du département porte le nom de leur fils en son souvenir.

### Teeshirts

Pascal Hector propose de racheter des teeshirts pour les stages de formation et examens afin d'honorer les promotions dont celle du jeune. Idée approuvée par le Comité.

### Inspections DDCSPP et répression des fraudes

Deux clubs ont été inspectés par la DDCSPP Et la répression des fraudes.

Les rapports d'inspection des clubs inspectés ont été reçus.

L'étendue des demandes concernant les EPI est inattendue.

*«Les détendeurs et manomètres sont des équipements de protection individuelle (EPI) qui sont soumis aux dispositions du code du travail. Les combinaisons, gilets stabilisateurs, masques, gants et bottillons sont des équipements de protection individuelle de sport et loisirs (EPI-SL) qui sont soumis aux dispositions du code du sport. »*

Les rapports intègrent notamment le code du travail ce qui est assez étonnant pour des clubs sans salariés et les détendeurs et manomètres de plongée n'ont pas la même utilisation que dans l'industrie. Tous les équipements de plongée sont considérés comme des EPI ce qui ne semblait pas être l'avis de la FFESSM. Les rapports d'inspection ont été envoyés à la Commission juridique nationale afin d'avoir un avis sur la légalité de ces exigences.

### Information post réunion

N'ayant pas retiré officiellement sa candidature avant l'AG, Marc Pascal Keller a été élu par l'AG du 12 octobre 2020.

Il a donné officiellement sa démission du Comité directeur du Codep68 en date du 15/11/2020.



Rémy Heller  
Président



Jean Michel Scius  
Secrétaire